



Luzarches, le 17 septembre 2024

**CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

*(Article L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales)*

Mesdames et Messieurs les élus,

Je vous invite à participer au prochain Conseil Municipal qui se réunira le :

**Jeudi 26 septembre 2024 à 19h00**  
**Mairie de Luzarches – Salle du Conseil Municipal**

**ORDRE DU JOUR**

- Désignation d'un(e) secrétaire de séance
- Présentation des Décisions Municipales n° 2024-61 à 2024-87

**DÉLIBÉRATIONS**

1. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 04 juillet 2024
2. Commissions communales – Modifications
3. Région IDF – Avis projet mobilité
4. SICTEUB – Adhésion de la commune de Chatenay en France - Avis
5. SIGIDURS – convention compostage partagé
6. Règlement de fonctionnement et modalités d'inscription de la restauration scolaire, des temps périscolaires et de l'accueil de loisirs sans hébergement
7. Convention pluriannuelle pour l'accompagnement au développement des usages numérique passée avec Val d'Oise numérique 2024-2026.
8. Convention PEDT - Plan mercredi 2022/2025
9. CAF – Convention d'objectifs et de financement et modalités de calcul – ALSH extrascolaire - Avenant
10. CAF – Convention d'objectifs et de financement et modalités de calcul – ALSH périscolaire – Avenant
11. CAF – Convention d'objectifs et de financement et modalités de calcul – EAJE – Avenant
12. Convention Communauté D'agglo Roissy Pays de France – Piscine 2024-2025
13. Règlement de fonctionnement des structures sportives – Modifications
14. Marché de Noël – Convention avec la mairie de Gouvieux – Prêt de Chalets
15. CCAS – Convention de prêt du véhicule
16. Adoption définitive du PLU révisé
17. Adoption définitive du RLP
18. Zones d'accélération énergétique
19. Cession à la commune de Luzarches des parcelles appartenant au département du Val d'Oise constituant l'emprise de la rd 922z reclassée dans le domaine public communal
20. Régularisation foncière sur l'emprise du Lycée Gérard de Nerval et sur le domaine public communal
21. Vente de 5 parcelles à bâtir à viabiliser donnant sur l'allée du Pays de France - autorisation donnée au maire
22. DGFIP - Analyse comptable de la ville année 2023



- 23.** Instauration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale (TLVH)
- 24.** C3PF – Convention vidéoprotection – Modification
- 25.** Région IDF – Mise à disposition des équipements sportifs – retrait d'une délibération
- 26.** Région IDF – Mise à disposition des équipement sportifs – convention
- 27.** Subvention exceptionnelle – Association ultime - joueurs en compétition internationale
- 28.** EMM Viarmes – Convention d'accueil des Luzarchois
- 29.** Journées du patrimoine – Convention avec l'OT - participation financière
- 30.** Convention de partenariat passée avec le lycée Romain Rolland de Goussainville
- 31.** CIG – Convention relative à l'assistance technique pour l'instruction des demandes d'allocation pour perte d'emploi
- 32.** CIG – Convention relative à la mise à disposition d'agents pour une mission d'archivage



**Le Maire**  
**Michel MANSOUX**

**PJ** : notes de synthèse, pouvoir en cas d'absence